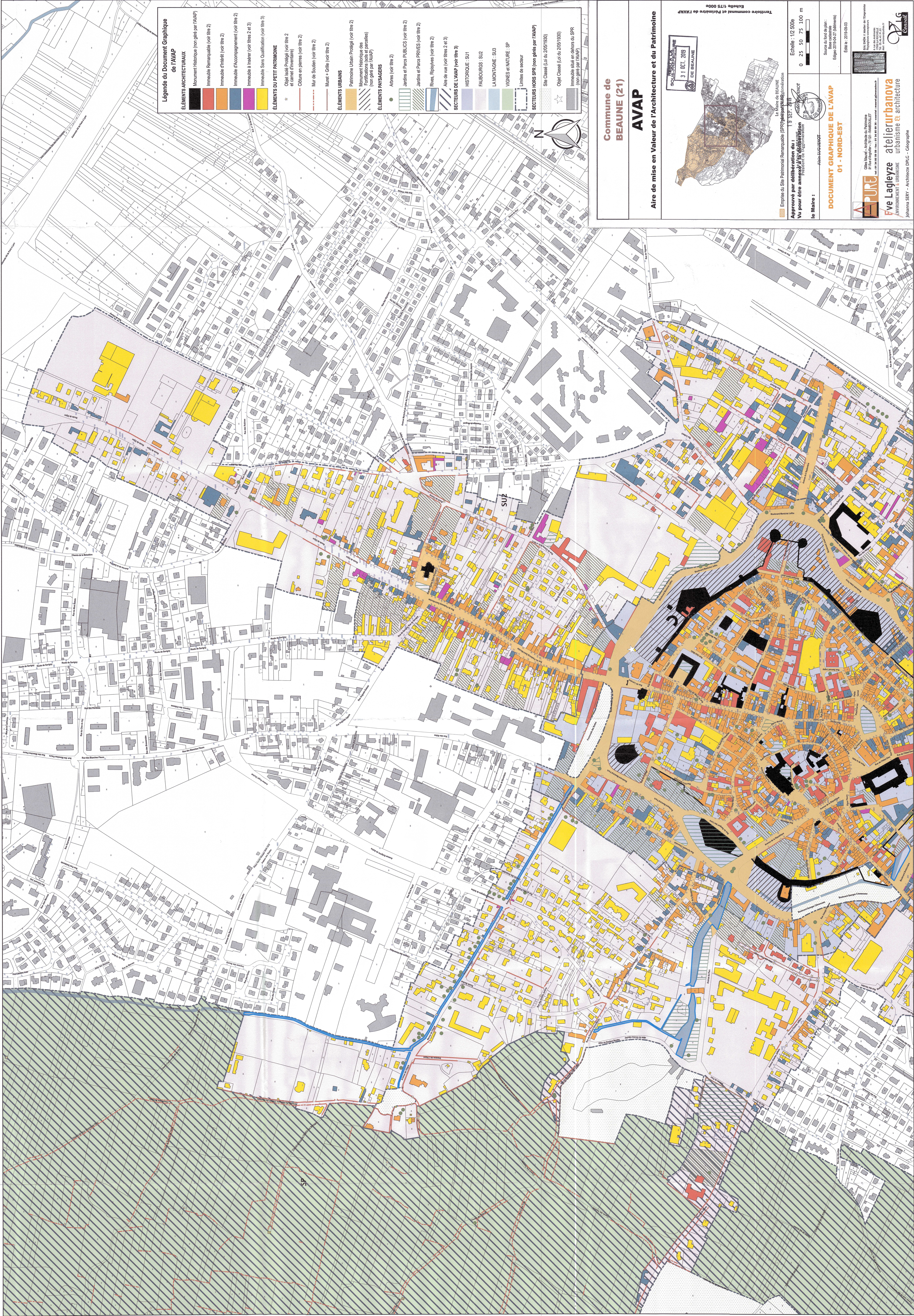




Légende du Document Graphique de l'AVAP	
ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX	
	Monument Historique (non géré par l'AVAP)
	Immeuble Remarquable (voir titre 2)
	Immeuble d'intérêt (voir titre 2)
	Immeuble d'accompagnement (voir titre 2)
	Immeuble à insérer (voir titres 2 et 3)
	Immeuble Sans Qualification (voir titre 3)
ÉLÉMENTS DU PETIT PATRIMOINE	
	Objet isolé Protégé (voir titre 2 et carnet d'identité)
	Culture en pierres (voir titre 2)
	Mur de Soutien (voir titre 2)
	Muret - Galle (voir titre 2)
ÉLÉMENTS URBAINS	
	Patrimoine Urbain Protégé (voir titre 2)
	Monument Historique des Bâtiements (non géré par l'AVAP)
ÉLÉMENTS PAYSAGERS	
	Arbres (voir titre 2)
	Jardins et Parcs PUBLICS (voir titre 2)
	Jardins et Parcs PRIVÉS (voir titre 2)
	Rives, Ripisylves (voir titre 2)
	Aire de voir (voir titres 2 et 3)
SECTEURS DE L'AVAP (voir titre 3)	
	HISTORIQUE - SUI
	FAUBOURGS - SUI2
	LA MONTAGNE - SUI3
	VIGNES & NATURE - SP
	Unités de secteur
SECTEURS HORS SP (non gérés par l'AVAP)	
	Site Classé (Loi du 20/05/1930)
	Objet Classé (Loi du 20/05/1930)
	Immeuble situé en dehors du SP (non géré par l'AVAP)

Commune de
BEAUNE (21)
AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



Approuvé par délibération du : 19 SEP. 2019
Vu pour être annexé à la délibération :
Le Maire :

DOCUMENT GRAPHIQUE DE L'AVAP
01 - NORD-EST

Échelle : 1/25 000
0 25 50 75 100 m
Sources du fond de plan :
Bases cadastrales
Edge 2015-2017 (données)
Édité le : 2019-09-03

AURE
Cité d'Architecture, d'Urbanisme et de Patrimoine
10 rue de la République - 21000 BEAUNE
Tél : 03 80 55 55 55 - Fax : 03 80 55 55 56 - e-mail : aure@beaune.fr

Fve Ladleyze atelierurbanova
ENVIRONNEMENT URBAIN - architecture
Johanna SERV - Architecte DPLG - Géographe

Carte
1/25 000 - Aire de l'AVAP
Projet de loi n° 2019-100
Loi n° 2019-100 du 20/05/2019
Loi n° 2019-100 du 20/05/2019
Loi n° 2019-100 du 20/05/2019